



Litige avec ma banque qui m'a débité à tort

Par **Bahija_old**, le **28/12/2007** à **09:37**

Voilà je suis une petite commerçante, un client est venu acheter des cigarettes pour 250,00 € en carte bleu celui-ci a fait son code, tout en sachant que j'ai un système qui demande l'autorisation à la banque dès l'achat de 15,00 €, ma banque m'a demandé de remettre le double du ticket de carte bleu dans un délai d'un mois, c'était pendant le mois d'août c'est la seule période où ne ferme mon établissement, n'ayant pas remis le ticket de carte bleu dans les délais, la banque m'a débité des 250,00 € alors que le client a bien ma marchandise, est-ce normale ??? tout en sachant que la banque ne m'a pas fait parvenir de courrier en recommandé c'est uniquement un courrier normal ce qui m'a pas alerté à mon retour de congés.

Vous en souhaitant bonne réception.